

ASSISES ORA MARITIMA
Vendredi 15 & samedi 16 octobre 2021

Discours d'ouverture Yves MICHEL
Président du Syndicat mixte du bassin de Thau

Mme la Sous-préfète,
Mesdames et Messieurs les vice-présidents de Sète Agglopôle
Méditerranée, de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée et
de Montpellier Méditerranée Métropole,
M. le Président du Comité régional de la conchyliculture de Méditerranée,
M. le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les représentants des institutions,
Mesdames et Messieurs les professionnels,
Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, merci de votre présence. C'est un réel plaisir de vous accueillir dans ce lieu remarquable qu'est l'abbaye de Valmagne pour cette 4^{ème} édition des **assises ORA MARITIMA** organisée par le **Syndicat mixte du bassin de Thau**.

Ce rendez-vous a lieu tous les deux ans. Il permet à tous les acteurs du territoire de se retrouver pour échanger et aborder collectivement les grands enjeux qui nous concernent. Ces assises ont déjà passé en revue la thématique de l'eau en 2015, la pêche et les cultures marines en 2017 et la transition écologique en 2019.

La thématique de cette édition 2021 est la **Transition alimentaire** et ce n'est pas par hasard ! **L'alimentation durable est un enjeu majeur sur le territoire de Thau**.

A l'instar de la Transition énergétique, la transition alimentaire désigne le processus par lequel **une société modifie en profondeur sa manière de produire**. C'est ensemble que nous pourrons nourrir et communiquer la culture du « **Mieux manger, mieux produire et mieux vivre** ».

Cette démarche a déjà été initiée par un certain nombre d'acteurs locaux et elle méritait d'être portée par le SMBT, avec le soutien de nombreux partenaires professionnels, institutionnels et associatifs.

Le conseil de développement de Sète Agglopolé Méditerranée en a fait un axe essentiel du projet de territoire. C'est dans ce cadre qu'a émergé le principe d'un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** sur le bassin de Thau.

Depuis 2018, on peut souligner et valoriser le travail de concertation qui a été réalisé autour des enjeux agricoles organisé en préparation du **Contrat de Gestion Intégrée et de Transition Ecologique (CGITE)**. De ce dialogue sont ressortis bon nombre d'actions qui concourent au développement d'une agriculture durable et d'une chaîne alimentaire structurée sur le territoire. Nous ne pouvons que nous en féliciter...

C'est dans ce contexte que **le Syndicat mixte du bassin de Thau a porté la candidature en début d'année auprès de la DRAAF Occitanie** (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt). Nous avons eu l'honneur d'être retenu pour le **Projet Alimentaire Territorial sur Thau visant à conforter le lien Terre-Mer et assurer une alimentation de qualité accessible à tous.**

Je tiens ici à remercier l'ensemble des structures qui ont collaboré à cette candidature (notamment SAM, CAHM, Chambre d'Agriculture de l'Hérault, La Palanquée, CPIE,...) ainsi que les services de l'État pour l'attention portée au dossier. N'oublions pas que cette candidature est le fruit de nombreuses collaborations et des groupes de travail organisés pour préparer le **nouveau Contrat de Thau.**

A cette occasion, j'en profite pour vous annoncer que **le Contrat de gestion intégrée et de transition écologique sera signé le 23 novembre prochain.**

Ensemble sur nos territoires, nous partageons un projet qui place pour le plus grand nombre **l'alimentation locale comme un lien fédérateur** entre l'agriculture, les filières agroalimentaires, la bonne gestion des espaces et les besoins de produits locaux. C'est dans cet esprit que les assises Ora Maritima 2021 réunissent les acteurs autour de la transition alimentaire du territoire de Thau élargi au territoire agathois.

C'est pour moi l'occasion de rappeler que les quatre axes portés par le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** sont les suivants :

- **Renforcer le patrimoine alimentaire**
- **Structurer la chaîne alimentaire de territoire**
- **Initier une gestion environnementale innovante et fédératrice**
- **Réduire la précarité alimentaire**

Rappelons également que les assises s'adressent aux acteurs du système alimentaire local, c'est-à-dire **professionnels, citoyens-consommateurs et responsables politiques.**

Elles s'articulent autour de deux journées : l'une à destination des **professionnels** et l'autre à destination du **grand public.**

Avant de finir et de passer la parole, je vous remercie pour votre mobilisation. Elle permettra de valoriser des **initiatives inspirantes et des expériences de territoires voisins** en apportant des réponses économiques, environnementales et sociales aux enjeux de la transition alimentaire. Ceci nous permettra de poursuivre de façon constructive et sereine le PAT.

J'en profite pour souhaiter la **bienvenue à Fabien HERAN** qui vient d'intégrer le SMBT pour animer ce projet. Il s'est fortement impliqué pour que ces assises soient un succès.

Je vous souhaite une bonne après-midi de travail autour de ces tables rondes.

Merci de votre attention.